

2D-DOMECA
Société par actions simplifiée au capital de 235 200 euros
Siège social : 3 rue des Etains - Parc d'activité du Moulin,
25490 DAMPIERRE LES BOIS
RCS BELFORT 421 494 584

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 4 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 4 juin,
A 11 heures,

Monsieur Jérôme DIETRICH,
demeurant 20 Rue Principale, 90100 CHAVANATTE,

Associé unique de la société 2D-DOMECA,

Étant précisé que la société CABINET GAMET AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société a été régulièrement informée des décisions devant être prises,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Jérôme DIETRICH, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Ces documents ont été tenus, au siège social, à la disposition du Commissaire aux Comptes, dans les délais légaux.

Monsieur Jérôme DIETRICH, associé unique, a pris connaissance du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels.

II - A pris les décisions suivantes :

.../...

- Décision relative au mandat du Commissaires aux Comptes en application de l'article L. 227-9-1 du Code de commerce,

- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

.....

CINQUIEME DÉCISION

Le mandat de la société CABINET GAMET AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire étant arrivé à expiration, et après avoir constaté que la Société n'avait pas dépassé à la clôture de l'exercice deux des trois seuils légaux et réglementaires imposant la désignation d'un Commissaire aux Comptes titulaire pendant les deux exercices précédant l'expiration du mandat, l'associé unique décide de ne pas procéder à la désignation de Commissaires aux Comptes.

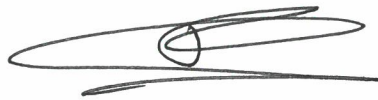
SIXIEME DÉCISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Extrait certifié conforme par le Président

Jérôme DIETRICH

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a horizontal line at the bottom, positioned below the name Jérôme DIETRICH.